

APPEL À PROJETS
Valorisation du patrimoine matériel et immatériel aveyronnais
2026

Contexte

Voté en juillet 2025, le plan stratégique Aveyron musées 2025-2030 définit la nouvelle politique muséale du Département et pose une ambition forte : que le patrimoine matériel et immatériel aveyronnais soit préservé et accessible au plus grand nombre grâce à un maillage solide de musées de proximité.

Conscient de la richesse des collections conservées au sein des nombreux musées publics et privés du territoire de l'Aveyron et de leur importance pour la transmission de la mémoire locale, le Département souhaite s'engager dans une démarche d'accompagnement de ces musées.

Ce soutien, qui revêtira différentes formes, se traduit notamment dès 2026 par l'appel à projets présent. Cet appel à projets vise à soutenir, sur un plan financier et en ingénierie, un projet structurant de mise en valeur du patrimoine présenté au sein d'un musée aveyronnais.

Destiné à être reconduit chaque année, ce nouveau dispositif doit contribuer à améliorer la qualité de l'offre muséale en Aveyron afin que chacun, Aveyronnais ou non, y trouve un témoignage palpable et sensible de ce qui fait l'histoire et l'évolution du département.

Présentation du dispositif

Enveloppe dédiée à l'appel à projets : 20 000 €.

Axé sur la mise à niveau des conditions d'accueil du public et/ou des conditions de présentation des collections, l'appel à projets permettra le soutien financier à un ou deux projets maximum afin d'accompagner les initiatives les plus significatives.

Conditions d'éligibilité

L'appel à projets est ouvert aux collectivités locales de l'Aveyron et aux associations loi 1901 conventionnées avec le propriétaire du bâtiment répondant à l'ensemble des critères suivants :

1. Le candidat est une commune ou une communauté de communes portant un projet structurant pour un musée ou un espace muséographique de son territoire ; une association conventionnée avec la collectivité propriétaire du bâtiment peut également se porter candidate.
2. La gestion du musée concerné peut être municipale, intercommunale ou assurée par une association loi 1901.

3. Le musée concerné :

- est ouvert au public a minima les mois de juillet et août,
- présente des collections consacrées à l'histoire de l'Aveyron à travers un patrimoine archéologique, ethnographique, rural, agricole, artisanal ou industriel,
- n'a bénéficié d'aucune mise ou remise à niveau globale des conditions de présentation de ses collections ni d'aucun plan d'investissement significatif depuis 2016.

Le musée peut, ou non, bénéficier de l'appellation « Musée de France ». Les espaces muséographiques ou espaces d'interprétation dotés de collections patrimoniales permanentes et respectant les critères ci-dessus sont également éligibles à l'appel à projets.

La dotation, dont le montant maximum s'élève à 20 000 euros, est proratisée au montant de l'opération. Le candidat devra consacrer une part d'autofinancement à hauteur d'au moins 20 % du coût global du projet. Le financement peut inclure des subventions ou crédits versés par des tiers privés ou publics autres que le Département de l'Aveyron.

Nature du projet

Le projet peut porter sur un ou plusieurs aspects des champs suivants :

- les conditions d'accueil du public (amélioration de l'accessibilité du musée, confort de visite...),
- la médiation (création ou renouvellement de supports de médiation, formation du personnel à la médiation, projets participatifs, projets inclusifs...),
- les conditions de présentation des collections dans les espaces d'exposition (renouvellement de l'éclairage, acquisition de nouvelles vitrines, amélioration des systèmes d'accrochage ou de soclage, refonte de la scénographie, intégration de nouveaux objets...),
- la protection des collections exposées (installation d'une alarme ou d'une vidéosurveillance, mise en vitrine, mise à distance, mise en place de dispositifs d'occultation de la lumière naturelle, élimination d'un problème structurel affectant les collections – empoussièrément massif, humidité, infestation, émanations acides...).

Les dépenses éligibles peuvent être des dépenses d'investissement comme des dépenses de fonctionnement (hors charges de personnel). Elles peuvent inclure des prestations de services.

Critères de sélection

Le choix du lauréat se fondera sur les critères suivants :

- l'argumentaire du dossier de candidature,
- l'intérêt patrimonial des collections exposées dans le musée,
- le nombre d'objets patrimoniaux concernés par le projet,
- le contexte dans lequel le musée concerné se situe ; une attention particulière sera portée aux projets des musées situés en milieu rural.

Modalités

Une convention déterminera les obligations respectives du Département et du/des bénéficiaire(s) de la dotation.

La décision du jury ne sera susceptible d'aucun recours de la part des candidats.

Calendrier prévisionnel et pièces à fournir

- Calendrier
 - Lancement de l'appel à projets : lundi 13 avril 2026
 - Date limite de réception des candidatures : 15 juillet 2026
 - Notification au(x) lauréat(s) : octobre 2026.

- Pièces à fournir

Les candidats adressent au Département un dossier complet incluant :

- un descriptif détaillé et illustré du projet, de son contexte et des objectifs poursuivis,
- un budget prévisionnel pouvant inclure des devis,
- un plan de financement,
- un calendrier prévisionnel,
- le nom et les coordonnées de la personne en charge de la coordination opérationnelle du projet ; cette personne sera l'interlocutrice des services du Département pour le suivi du dossier,
- si le musée est géré par une association loi 1901, le dossier doit inclure :
 - les statuts de l'association,
 - le bilan d'activité de l'année 2025.

La candidature est à adresser par voie postale à :

Monsieur le Président du Département de l'Aveyron
Direction de la culture, du patrimoine et de la lecture publique
Hôtel du Département
Place Charles de Gaulle
CS 43147
12031 RODEZ CEDEX

ou par voie électronique à l'adresse cecile.orliac@aveyron.fr

Interlocuteur au sein du Département

Cécile ORLIAC
cecile.orliac@aveyron.fr
05 65 75 81 92
Direction de la culture, du patrimoine et de la lecture publique
Département de l'Aveyron